

Le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 20 avril 2023 a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance ordinaire qui s'est tenue le 3 mai 2023.

Séance extraordinaire
20 avril 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Mélanie tenue à la salle municipale, située au 10, rue Louis-Charles-Panet, le jeudi 20 avril 2023 à 19 h 00.

Sont présents les conseillers suivants :

District numéro 3 : Evens Landreville-Nadeau
District numéro 4 : Marie-France Bouchard
District numéro 6 : Jean-François Gauthier

Sont absents les conseillers suivants :

District numéro 2 : Karine Séguin
District numéro 5 : Michel Bernier

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Louis Freyd, maire.

Est également présente :

Madame Martine Malo, directrice-générale et greffière-trésorière adjointe.

Rapport verbal de la directrice générale et greffière-trésorière adjointe indiquant que le quorum est constaté, que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

MOT DE BIENVENUE

ORDRE DU JOUR

- 01- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 02- EMBAUCHE D'UNE TECHNICIENNE À LA DOCUMENTATION
- 03- PÉRIODE DE QUESTIONS
- 04- LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-04-115

01- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Jean-François Gauthier
Appuyé par monsieur Evens Landreville-Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

2023-04-116

02- EMBAUCHE D'UNE TECHNICIENNE À LA DOCUMENTATION

ATTENDU la résolution numéro 2023-02-033 adoptée lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 1^{er} février 2023 relative à l'affichage de poste et création d'un comité pour la dotation du poste de technicien en documentation ;

ATTENDU que le comité de dotation a procédé aux entrevues de sélection et autres étapes requises à l'évaluation des candidatures à la suite d'un appel public des candidatures ;

ATTENDU que le comité de dotation transmet sa recommandation d'embauche au conseil municipal aux fins d'être entérinée ;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par madame Marie-France Bouchard
Appuyé par monsieur Evens Landreville-Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

D'EMBAUCHER madame Chantale Simard au poste de technicienne à la documentation à compter du 24 avril 2023, emploi régulier temps plein selon les conditions en vigueur à l'Entente sur les conditions de travail des employés de la Municipalité de Sainte-Mélanie et des clauses particulières contenues à son contrat de travail ;

D'AUTORISER ET MANDATER Me François Alexandre Guay, directeur général et greffier-trésorier, afin d'agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

03- PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est ouverte à 19 h 07.

Le maire invite les citoyens et citoyennes à la période de questions et répond aux questions posées.

La période de questions est close à 19 h 08.

2023-04-117

04- LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Jean-François Gauthier
Appuyé par madame Marie-France Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la séance soit levée à 19 h 08.

Adoptée

Louis Freyd
Maire

Martine Malo
Directrice-générale et greffière-trésorière adjointe